



actualité syndicale



Syndicat National des Industries de Roches Ornamentales et de Construction

Pierre Brousse nouveau président du SNROC

L'assemblée générale du SNROC s'est réunie le 23 septembre dernier. Avant de porter Pierre Brousse, le propriétaire de Rocamat, à sa tête, elle a fait un tour d'horizon très complet sur la situation de la filière et sur les principaux dossiers suivis par le Syndicat.

Selon les premiers résultats de l'enquête annuelle de l'UNICEM, l'activité «Roches ornementales et de construction» devrait être la seule de toutes les branches de matériaux de construction à afficher en 2015 un résultat positif avec une progression de son chiffre d'affaires de l'ordre de 1,2 %. Par ailleurs, le tour de table montre globalement une stabilisation, depuis le début de l'année, de la situation économique grâce notamment à un développement significatif des exportations. Certains professionnels estiment que les perspectives 2017 sont plutôt encourageantes.

Dans le secteur funéraire, les professionnels déplorent la disparition du regain d'activité lié autrefois à la Toussaint mais constatent un engouement nouveau pour les produits français.

Pierre Brousse (à gauche), nouveau président du SNROC, en compagnie de ses deux prédécesseurs, Sylvain Laval, aujourd'hui président d'honneur, et Jean-Louis Vaxelaire.

Indication géographique

Franck Legout précise que le dossier d'homologation de l'IG «Granit breton» a officiellement été déposé auprès de l'INPI et qu'il est dans sa phase de consultation du public.

Il indique qu'à ce jour l'essentiel des commentaires formulés sont plutôt positifs. Il est alors précisé que le SNROC a adressé une contribution dans le cadre de cette consultation.

Selon toute vraisemblance et compte tenu des délais administratifs l'IG «Granit breton» devrait être opérationnelle dans le courant du 2ème semestre 2017 Il conclut en précisant que cette action a été particulièrement fédératrice puisqu'il a fallu réunir le plus de producteurs possible et qu'elle a reçu le soutien politique et financier des élus et de la Région.

Par ailleurs, d'autres régions se sont d'ores et déjà intéressées, à des degrés divers, à ce nouveau dispositif avec notamment la Bourgogne où les choses sont déjà bien avancées, PACA et Aquitaine qui commencent à se lancer concrètement dans la démarche, Rhône-Alpes qui vient de commencer sa réflexion autour d'une ou plusieurs IG locales, ou encore les Vosges qui vont organiser une première réunion de présentation. A cette occasion, Jean-Louis Vaxelaire rappelle combien ce dispositif d'indication géographique



Les participants à l'assemblée générale du SNROC et Jacques Benharrous son secrétaire général.

devoir être bénéfique à nos matériaux et à nos produits et invite l'ensemble de ses collègues à se mettre au travail au plus vite.

Afin de faciliter son déploiement, il propose de créer sous l'égide du SNROC, une association dédiée spécifiquement aux IG Pierres et dont le rôle serait d'organiser, une ou deux fois par an, une réunion d'échange et de partage de bonnes pratiques entre les différents acteurs des IG pierres naturelles.

Après discussion l'assemblée estime le projet intéressant à condition toutefois qu'il ne se traduise pas par une structure supplémentaire et propose de s'orienter plutôt vers une notion de club jugée plus souple.

Pour finir, Jean-Louis Vaxelaire fait part de son indignation face à l'attitude des membres de la profession qui ont voté contre la demande du SNROC de disposer d'une voix délibérative au sein de l'AFIGIA oubliant là les règles les plus élémentaires de la solidarité professionnelle.

De la même manière, il déplore le comportement des régions qui n'ont pas choisi, voire même simplement consulté, le CTMNC pour jouer le rôle d'organisme de contrôle alors même qu'il s'agit de notre propre centre technique et que la profession s'est battue pendant près de deux ans pour faire accepter la certification comme mode de contrôle. Il estime que ce type d'attitude va à l'encontre direct des intérêts de la profession.

Parcs naturels régionaux

Le président Vaxelaire signale qu'il a récemment rencontré dans sa région un responsable du Parc naturel du Ballon des Vosges afin de réfléchir à la manière d'intégrer au mieux l'activité d'extraction et de transformation de pierres naturelles dans le territoire et la philosophie du parc. Selon lui, ce modèle pourrait être décliné dans toutes les régions et propose pour cela d'engager une démarche nationale qui pourrait s'inscrire parallèlement à celle menée actuellement par l'UNICEM avec la Fédération française des PNR. L'assemblée estime qu'il s'agit d'une idée intéressante qu'il convient d'approfondir.

Communication

Le projet de plaquette grand public est présenté et commenté en séance. Il est rappelé qu'il avait été prévu de la tirer à 2 000 exemplaires, d'en envoyer la moitié directement aux architectes et prescripteurs les plus importants et d'adresser une dizaine d'exemplaires à chaque adhérent.



Certains professionnels estiment qu'il serait plus judicieux de confier le soin de porter directement la plaquette à leurs architectes. L'expérience montre toutefois, qu'il est très difficile de les mobiliser pour ce type

de mission et il paraît donc pertinent de mixer les deux méthodes.

Il est rappelé qu'une version électronique est d'ores et déjà prévue et qu'elle pourra donc faire l'objet d'une diffusion plus large. Après discussion, l'assemblée valide un tirage minimum de 2 000 exemplaires et le principe d'une commande groupée pour les adhérents qui le souhaiteraient.

Par ailleurs, un point est fait sur la fréquentation du site SNROC qui, avec une moyenne d'environ 1 000 utilisateurs par mois, se situe dans la norme des sites institutionnels. Toutefois, il est d'ores et déjà prévu de prendre certaines dispositions simples notamment pour améliorer son référencement dans les principaux moteurs de recherche qui devraient booster les consultations. Il est également proposé d'assurer la présence du syndicat sur les principaux réseaux sociaux comme Facebook ou encore LinkedIn. L'assemblée donne son accord.

Concours d'architecture

Le SNROC est partenaire du Concours d'architecture lancé par l'école d'architecture de Nancy auprès des élèves architectes de nombreuses écoles métropolitaines. Il est rappelé que le SNROC participe financièrement à la dotation du concours à hauteur de 1 000 €. Les prix seront officiellement remis fin janvier 2017.

Par ailleurs, le SNROC et la revue Pierre Actual viennent de lancer officiellement la 4ème édition du Concours d'architecture «Construire en pierre naturelle» qui s'adresse en priorité aux professionnels et à des ouvrages déjà réalisés.

La principale innovation par rapport aux trois précédentes éditions tient à la mise en œuvre d'un grand prix qui viendra distinguer la réalisation la plus remarquable dans tous les sens du terme.

La remise des prix est d'ores et déjà prévue en décembre 2017 dans le cadre du futur salon Rocalla. Le président Vaxelaire invite donc tous les professionnels à participer à l'épreuve qui est aujourd'hui considérée comme une des vitrines de la filière.

Salons professionnels

Le SNROC est l'un des partenaires officiels du salon Rocalla consacré à la pierre naturelle qui doit se tenir à Lyon du 5 au 7 décembre 2017 et qu'à ce titre nous participons régulièrement à son comité de pilotage.

Claude Gargi, Rédacteur en chef de la revue

Pierre Actual qui est à la fois l'initiateur et le co-organisateur avec GL Events Exhibition de la manifestation précise que l'idée de ce salon est venue en partie de la présence grandissante -des pierreaux- au salon Paysalia dédié aux métiers du paysage dont l'audience ne cesse de croître. Le projet consiste donc à marier les deux manifestations qui se tiendront au même endroit et aux mêmes dates de manière à permettre des synergies entre les deux événements notamment en terme de visitorat.

Claude Gargi souligne la volonté des organisateurs de mettre en avant en priorité l'offre française et indique que l'objectif est de réunir environ 80 exposants et de mobiliser environ 4 000 visiteurs. A cette fin, il compte sur un programme complet d'animations comprenant notamment des visites, des conférences et le concours d'architecture.

Le président Vaxelaire appelle tous ses confrères à prendre un stand afin de soutenir cette initiative qui vient combler un vide dans le paysage français de la pierre naturelle.

Par ailleurs, il rappelle que le SNROC avait organisé un petit stand collectif de 54 m² au dernier salon Batimat.

Il estime que cette expérience a été intéressante pour les six entreprises qui ont participé et propose qu'elle soit renouvelée voire développée à l'avenir. Toutefois certains professionnels rappellent que le salon Batimat se tiendra à peine quelques jours avant Rocalia et qu'il ne faudrait pas que les deux projets se télescopent au dépend de Rocalia qui a besoin de tous les soutiens pour cette première édition.

Enfin, il est rappelé que chaque année, le SNROC participe à l'organisation par Pierre Actual, d'un Pavillon France au salon chinois de la Pierre qui se tient à Xiamen du 6 au 9 mars.

Formation

La profession travaille actuellement sur un projet de CQP «pilote de machine à commande numérique» dont l'architecture générale a été approuvée par la Commission nationale paritaire pour l'emploi en mai dernier.

Le projet est désormais dans les mains de notre partenaire Ceficem qui doit mettre au point les référentiels compétences et savoir-faire qui serviront de supports à la formation.

Jean-Louis Vaxelaire rappelle que cette demande de la profession répond à la fois aux nouveaux besoins des entreprises qui sont de plus en plus nombreuses à posséder ce type d'équipement sans toutefois en tirer la quintessence et à l'évolution des modes de financement de la formation qui privilégient aujourd'hui les formations qualifiantes. Par ailleurs, il indique qu'il est actuellement en contact avec un représentant de l'Education Nationale qui se propose de créer, si la profession en est d'accord, une nouvelle formation courte de type mention complémentaire, à partir du projet

de CQP, qui pourrait être opérationnelle à la rentrée 2017-2018. L'assemblée donne son accord pour poursuivre les contacts.

Radioactivité, PMA et silice

L'administration française poursuit aujourd'hui 3 actions qui pourraient avoir des conséquences significatives sur nos activités.

La première concerne la transposition d'une directive européenne de 1976 sur la protection des individus contre la radioactivité naturelle des produits de la construction qui pourrait impacter essentiellement les granits et les laves.

Depuis 18 mois le SNROC et le CTMNC participent à des groupes de travail organisés par le Ministère de l'Environnement pour tenter de minimiser au maximum les conséquences que pourrait avoir cette nouvelle réglementation.

Un projet de décret est actuellement dans sa phase de consultation du public et la profession a jusqu'au 12 octobre pour proposer une contribution. A cet effet, le SNROC s'est rapproché des autres branches concernées de l'UNICEM afin d'envisager une réponse coordonnée.

Par ailleurs, le Ministère envisage de mettre en place un groupe de travail destiné à rédiger un guide pour les professionnels de la construction auquel le SNROC va participer avec le CTMNC.

La seconde concerne l'actinolite et les particules minérales allongées avec notamment l'édition par le BRGM d'une deuxième carte d'occurrence et la nouvelle saisine de l'ANSES qui va s'attacher à étudier les risques d'émission de particules durant tout le cycle de vie du matériau.

Le SNROC a été auditionné par l'ANSES le 30 mai dernier.

Enfin la 3ème concerne la silice avec d'une part, le souhait de l'administration de renforcer la protection des travailleurs en divisant par deux la VLEP actuelle et d'autre part, la demande de la France de classer la silice comme substance cancérogène ce qui pourrait avoir des conséquences importantes en termes d'information et d'affichage sur les produits. Le SNROC reste bien entendu très attentif à l'évolution de ces dossiers notamment en participant assidûment aux groupes de travail organisés par l'UNICEM.

Projet de voyage professionnel

Le président Vaxelaire estime qu'il est important aujourd'hui de renforcer auprès des adhérents le sentiment d'appartenance à un même groupe notamment en recréant des liens de convivialité entre eux. A cet effet, il propose de renouer avec la tradition des voyages professionnels qui existait dans les années 90 et 2000. L'assemblée trouve l'idée séduisante et valide la proposition.

Questions juridiques et sociales

Jean-Louis Vaxelaire rappelle que la profession a participé aux nombreux groupes de travail relatifs à la mise en œuvre des nouvelles dispositions sur

la pénibilité qui ont notamment abouti à la rédaction d'un guide qui est à la disposition des adhérents sur le site de l'Unicem.

Ce document de travail se propose de faciliter le diagnostic que chaque entreprise doit réaliser pour l'ensemble de son personnel à partir de l'analyse des emplois repère de la branche. Un fascicule a été spécialement dédié aux emplois du SNROC.

Le président Vaxelaire invite les entreprises à porter une attention particulière aux facteurs bruits et vibrations (mains/bras et corps complet).

Il les invite également à ne pas négliger leurs obligations en matière de mesure des poussières et d'entretiens professionnels.

Questions techniques

Didier Pallix, Directeur-adjoint du CTMNC chargé du secteur ROC, fait le point des principaux dossiers en cours et notamment :

- l'étude sur la valorisation des boues de sciage qui va continuer pour explorer la faisabilité économique des solutions techniques envisagées lors de la 1ère phase,
 - l'étude sur l'inertie thermique des pierres avec la fin de l'expérimentation sur une maison non isolée,
 - l'édition du guide réalisé pour les économistes de la construction (UNTEC)
 - la parution du guide sur la mise en œuvre des caveaux funéraires en béton.
- Il précise par ailleurs que le centre s'est doté d'une nouvelle machine d'essai d'usure.

Carte des carrières

Le SNROC, comme indiqué dans le rapport moral du président, a collaboré avec le CTMNC à l'édition par le BRGM d'une carte des carrières françaises de roches ornementales dont un exemplaire aurait dû être disponible aujourd'hui pour être présenté aux professionnels. Malgré ce contretemps, un exemplaire de la carte sera prochainement envoyé à tous les adhérents et une version électronique sera présentée sur le site SNROC.

Questions statutaires

Il est rappelé que cette assemblée générale doit renouveler l'ensemble des instances dirigeantes du syndicat à savoir : le CA, le bureau et la présidence pour les trois prochaines années.

Seule la candidature de M. Pierre Brousse au poste de président a été enregistrée.

Avant d'aborder véritablement les élections Jean-Louis Vaxelaire précise qu'il ne souhaite pas se représenter et qu'il aspire désormais à retrouver des fonctions plus modestes.

De son côté Pierre Brousse, précise qu'il est le nouveau propriétaire de Rocamat et qu'il souhaite que son entreprise et lui-même prennent plus de responsabilités dans le SNROC.

Il indique qu'il aura à cœur de poursuivre l'action de son prédécesseur et qu'il s'attachera, s'il est

élu, à rechercher immédiatement son successeur.

Il précise que ses priorités seront notamment de renforcer la structure syndicale, de s'attaquer à la question des importations, de décliner au maximum le principe de l'IG auquel il croit beaucoup et enfin de renforcer les liens et la coopération avec le centre technique.

Il est ensuite procédé à main levée aux différents votes.

Ainsi sont élus à l'unanimité des professionnels présents et représentés et pour un mandat de 3 ans (2016- 2019) :

- **au Conseil d'administration** : Marie-Pierre Sauvagnet, Adrien d'Auriol, Jean-Marie Begoc, Pierre Brousse, Bernard Figuière, Sébastien Guerif, Christian Laurent, Paul Mariotta, Philippe Robert, Philippe Sarazin et Jean-Louis Vaxelaire.

- **au Bureau**

Président d'honneur : Sylvain Laval

Vice-présidents : Bernard Figuière, Philippe Robert et Philippe Sarazin

Treasorier : Sébastien Guerif

Membres : Marie Pierre Sauvagnet, Adrien d'Auriol et Christian Laurent

à la présidence : Pierre Brousse

Le président Brousse remercie l'ensemble des professionnels pour la confiance qu'ils viennent de lui témoigner et Jean-Louis Vaxelaire pour le travail accompli. L'assemblée se joint à lui pour féliciter ce dernier pour l'ensemble de son action.